Conseil communautaire du jeudi 12 décembre 2019

VŒU « AMAZON»

La société AMAZON souhaite implanter une plateforme de 10 000 m2 sur un terrain privé sur la commune de Mondeville.

Si la Communauté urbaine s'emploie chaque jour à accompagner les entreprises de son territoire dans leur développement et à accueillir dans les meilleures conditions possibles les porteurs de projets, les élus de la Communauté urbaine sont en revanche opposés au modèle proposé par AMAZON.

EMPLOI: Selon un rapport récent, un emploi créé par AMAZON se traduirait par la destruction de plus de deux emplois dans le commerce physique traditionnel. Convaincus que l'attractivité du territoire de Caen la mer passe par des centre-ville dynamiques, les élus souhaitent promouvoir un développement économique de leur territoire qui privilégie les offres commerciales qui s'appuient sur des enseignes physiques de proximité.

IMPOTS: Contrairement à ses concurrents français de la vente en ligne, AMAZON utiliserait un système d'évasion fiscale via un paradis fiscal pour se soustraire à l'impôt engendrant ainsi une concurrence déloyale avec le commerce en ligne hexagonal et les commerces physiques.

En échappant à l'impôt, AMAZON ne participe pas au système de solidarité qui régit notre pacte social républicain.

ENVIRONNEMENT: le volume des achats, le stockage numérique des données, le développement de la livraison ultra-rapide impacteraient fortement l'environnement.

Les élus du conseil communautaire, réunis le jeudi 12 décembre 2019 à Caen

- S'engagent à s'opposer à tout projet d'implantation d'une plateforme AMAZON sur tout le territoire de Caen la mer.
- Demandent le retrait du projet actuellement envisagé à Mondeville pour les motifs énoncés plus haut.
- Invitent leurs collègues élus locaux et nationaux à défendre, à leurs côtés, les intérêts de Caen la mer, de ses entreprises et de tous les salariés.